



La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne

N°30 - Juillet 2019

LE MOT DU MAIRE

Vieillevignaises, Vieillevignois

L'été est bel et bien arrivé avec, cette année, des températures déjà élevées.

Malgré tout, la vie municipale continue avec le suivi des chantiers en cours, notamment la révision du plan local d'urbanisme qui se poursuit.

Les projets votés sur le budget 2019 sont lancés : le nouveau tracteur municipal arrive avant la fin du mois de juillet, deux châpiteaux à disposition des associations ont été achetés.

Côté travaux, le terrain de tennis va être rénové d'ici à la fin de l'été avec la mise en place de panneaux de basket.

Le choix de l'architecte chargé du diagnostic de l'église va être lancé en septembre pour une programmation de travaux à partir de 2020.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été et vous donne rendez-vous autour du monument aux morts lors de la fête du village le 28 juillet prochain.

Laurent Miquel



1

SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 4
Informations utiles	p 8



Budget communal

Le budget primitif de 2019 a été voté lors du conseil municipal du 11 avril 2019. Il se répartit en 33 6427 euros en fonctionnement et 145 449 euros en investissement.

Les investissements programmés pour 2019 sont les suivants :

- PLU : 3000 €
- Rénovation du terrain de tennis : 15 000 € (avec ajout de deux panneaux de basket)
- Acquisition du tracteur : 26 400 € avec une subvention de 6 600 €
- Réfection de l'église : 10 000 € (pour travaux d'études)
- Palissade de l'école : 8 000 €
- Acquisition de châpiteaux : 2 000 € avec une subvention de 500 €

Taux d'imposition

La commune a décidé de maintenir les taux d'imposition 2019 aux mêmes niveaux que ceux de l'année dernière :

Taxe d'Habitation : 12,88%

Taxe foncière bâtie : 14.78%

Taxe foncière non bâtie : 65.83%

pour un produit fiscal attendu de 95 450 €.

Travaux réalisés à Vieillevigne

Chantier citoyen : Nettoyage des berges du Rivals

Le samedi 16 mars 2019, une vingtaine de personnes ont participé sous le soleil au chantier citoyen pour nettoyer les berges du Rivals. Tronçonneuses, débroussailleuses et autres outils ont fonctionné à merveille pour rendre le Rivals tout propre.

La matinée s'est clôturée par le verre de l'amitié, bien mérité.

Cette première étape de nettoyage des berges a permis de réaliser les travaux de restauration du lit du Rivals et de réfection du chemin vert de la Fontaine Sainte Germaine. Les travaux se sont déroulés les 15 et 16 juillet.

Essaim d'abeilles

Le samedi 29 juin, la municipalité s'est mobilisée pour déplacer un essaim d'abeilles qui avait pris place sous le toit d'une habitante.

L'opération, délicate, s'est bien déroulée grâce à des habitants spécialistes des abeilles qui ont prêté leur aide, équipés du matériel nécessaire.

L'ensemble de la colonie a été installé à un endroit moins gênant pour la production de miel.

La révision du PLU avance

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune est en cours depuis fin 2017.

Cette révision a été engagée afin de rendre le PLU de Vieilleville compatible avec le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) du Pays Lauragais qui préconise un resserrement du nombre de terrains constructibles. La surface des zones urbanisables de la commune a diminué pour suivre ces préconisations. Le règlement du PLU, tout en veillant à préserver le caractère de la commune, a été simplifié.

Cette révision permet aussi de moderniser le PLU en prenant en compte les notions de patrimoine bâti et naturel remarquables et de corridors écologiques. Ces corridors sont représentés sur le document graphique du PLU et s'appuient sur les zones naturelles déjà présentes : friches, haies, bosquets, alignements, fossés, points d'eau, ... Ces zones offrent un habitat à la biodiversité et contribuent à son maintien sur le territoire.

Une réunion publique de présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) aux habitants de la commune s'est tenue le 18 avril 2019. 21 personnes étaient présentes.

Le PLU va entrer dans la phase de consultation des personnes publiques associées (PPA), puis d'enquête publique. Jusqu'à transmission aux PPA, les habitants de Vieilleville peuvent s'exprimer sur le PLU dans un cahier disponible à la mairie. Lors de l'enquête publique commune du PLU et du schéma d'assainissement, qui devrait se tenir fin 2019-début 2020, ils pourront consulter le PLU, émettre des remarques et rencontrer le commissaire enquêteur. Le PLU devrait être opérationnel d'ici la fin de l'été 2020.



Effectifs scolaires à la rentrée 2019-2020

Les effectifs prévus à la rentrée 2019-2020 sont les suivants :

Classe primaire	Effectif prévisionnel
Cours moyen 2 (CM2)	5
Cours moyen 1 (CM1)	4
Cours élémentaire 2 (CE2)	4
Cours élémentaire 1 (CE1)	6
Total	19

Classe maternelle	Effectif prévisionnel
Cours préparatoire (CP)	4
Grande section (GS)	2
Moyenne section (MS)	6
Petite section (PS) 3 ans	3
Toute petite section (TPS) moins de 3 ans	2
Total	17

Nommage des rues

Le projet de nommage des rues est maintenant terminé.

Le village est désormais doté de plaques de rues et les maisons de numéros. Différentes administrations telles que le cadastre, les pompiers, la Poste, le SAMU... ont été informées de ces changements. La municipalité espère que tout s'est bien passé dans vos démarches.

Et pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'oubliez pas de placer vos plaques sur vos maisons.

Vous pouvez venir les chercher à la mairie aux horaires d'ouverture.



Vieilleville a participé au grand débat

Au mois de février, la municipalité a organisé une séance de participation au grand débat organisé par le gouvernement.

Une vingtaine de personnes sont venues échanger des idées le dimanche 3 février. Les discussions ont été riches et animées.

Une remontée a été faite par la mairie sur ce qui s'est dit durant cette séance.

Fibre optique

Depuis mars 2019, Vieilleville bénéficie d'une montée en débit DSL qui améliore en principe la connexion internet.

La fibre optique jusqu'à l'abonné sera déployée entre 2019 et 2022 sur la Haute-Garonne.

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020

4

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 mars pour le 1er tour et 22 mars 2020 pour le second tour. Ces dates feront l'objet à la rentrée d'un décret de convocation des électeurs en Conseil des ministres.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février. Le dépôt des candidatures s'achèvera le jeudi 27 février.

Pour rappel :

Les électeurs votent pour élire leurs conseillers municipaux, qui ensuite élisent eux-même le maire de la commune au sein du conseil municipal. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires (c'est-à-dire ceux qui représentent les communes dans les organes intercommunaux) sont les membres du conseil municipal désignés "dans l'ordre du tableau" (maire, premier adjoint, deuxième adjoint ...). Le maire et le premier adjoint seront les représentants de Vieilleville à la communauté de communes Terres du Lauragais.

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans, selon un mode de scrutin de liste qui varie selon la taille des communes. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours et il n'y a pas d'obligation de parité femmes/hommes.

Les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires pour ces élections, avant la même date du 7 février.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Une chouette année

L'année scolaire 2018-2019 s'est clôturée le 28 juin par la Fête des Enfants organisée par l'association La Chouette Ecole.

Après une représentation théâtrale des élèves de primaire de l'école de Vieilleville ainsi qu'un exposé du travail effectué par les élèves de maternelle et de CP au foyer, les petits et leurs proches se sont retrouvés à l'ombre des arbres de la place du village pour profiter de jeux gratuits tels que la course en sac, la pêche aux canards, le Chamboul'Tout décoré par les enfants au TAP, la course à l'oeuf et de nombreux jeux en bois prêtés à l'association.



Monsieur Ballon a animé l'événement en proposant à tous les enfants des ballons de la forme de leur choix et en réunissant petits et grands pour leur faire réaliser un toutou en baudruche avec beaucoup d'humour !



La tombola aura gâté les participants avec des entrées au Muséum de Toulouse, des places de cinéma, des balades à poney et de nombreux bons d'achats et lots de partenaires.

Chacun aura pu apposer l'empreinte de sa main sur la fresque réalisée en souvenir de cette année scolaire qui se termine, se rafraîchir et se restaurer à la buvette tenue par l'équipe de l'association.

La Chouette Ecole remercie son équipe de parents motivés et les villageois qui ont participé tout au long de l'année à la réussite des événements proposés et qui ont répondu présents pour faire de cette Fête des Enfants un moment convivial et de partage, pour graver d'heureux moments dans les souvenirs des petits comme des grands.

Si vous souhaitez vous investir dans l'association l'année prochaine, vous pouvez contacter l'équipe par mail à l'adresse lachouetteecole31290@gmail.com !

Très bel été à tous

5

Le Comité des fêtes

A tous,

L'été est là et avec lui le soleil, la chaleur et les longues soirées entre amis autour d'une grillade, d'un terrain de boules, au bord du canal...

L'été doit se conjuguer au présent pour savourer l'instant, sous le signe de la convivialité ...un véritable art de vivre!

Le point d'orgue de nos rendez-vous reste la fête du village, le dernier week end de juillet, fête lors de laquelle chacun aime se ressourcer, un verre ou une boule de pétanque à la main.

On ne le répètera jamais assez, il fait vraiment bon vivre à Vieilleville !

A ne pas manquer :

Fête du village
Vide grenier
Méchoui
Soirée Théâtre
Assemblée générale

L'équipe du comité

du 25 au 28 juillet
Dimanche 8 septembre
Dimanche 6 octobre
Samedi 16 novembre
Samedi 7 décembre



Sports Loisirs Vieillevigne

Plusieurs activités sont regroupées au sein de l'association : la gymnastique, la belote, la pétanque, le tennis.

Gymnastique

Les séances hebdomadaires de gymnastique se sont poursuivies avec une belle affluence (18 participantes) et un rythme soutenu (merci Catherine !) tous les lundi soir dans la salle du foyer de 19 heures 30 à 20 heures 30. La saison s'est terminée fin Juin, avec le traditionnel repas de fin de saison, pris cette fois-ci à l'Envie des Mets à Gardouch. Notre coach Catherine revient à la rentrée pour assurer la séance du Lundi aux mêmes horaires. L'organisation d'une seconde séance le mercredi est à l'étude, vous en saurez plus à la rentrée.

→ séance hebdomadaire de gym (1 heure le lundi soir 19h30-20h30), animée par une professionnelle (Catherine)- cotisation 45 € / personne / trimestre.

Contact : Christine Claustres 05.61.81.87.39

Pétanque



Pour vous détendre et vous amuser
Et comme toujours en toute convivialité,
Tester la pétanque palpitante
A partir de vingt heure trente.
N'hésitez pas à venir tous les Vendredis
Quel que soit votre âge ou votre niveau
Un lot vous sera remis
En vin, apéro ou Haribo



Sports Loisirs Vieillevigne

Tennis



Le court de tennis est accessible à toute personne résidant à Vieillevigne et ayant réglé une cotisation annuelle, lui permettant d'obtenir en échange sa clé individuelle. Le détenteur de la clé peut inviter toute personne de son choix sur le court et assure alors la responsabilité du bon usage des lieux (chaussures adaptées, respect du matériel). Le revêtement du court sera remis à neuf dans les mois qui viennent, et un nouveau système de mise à disposition sera instauré à cette occasion.

→ en attendant la réfection du cours (à partir de mi-août) : accès au court de tennis avec 1 clé personnelle, contre une cotisation de 40 €/famille / an.

Contact : Christophe Verheyden 06.88.61.01.64

Belote



Notre saison s'est terminée fin avril par le repas de l'amitié.

Nous recommencerons nos séances hebdomadaires le vendredi 4 octobre à 21h.

Le tirage se fait à la mêlée. Vous pouvez vous présenter sans partenaire.

Nous vous attendons aussi pour le jeudi 25 juillet afin d'ouvrir les festivités de Vieillevigne



Le bureau

renseignements, inscriptions : Christophe Verheyden
(Président) : 05.61.81.34.77 ou 06.88.61.01.64

A.C.C.A. de VIEILLEVIGNE

Le mot du Président

L'ACCA de Vieillevigne a tenu son Assemblée Générale le vendredi 14 juin 2019. A l'ordre du jour, rapport moral et financier, règlement intérieur et questions diverses. Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité.

Pour ce qui est du règlement intérieur, une question se posait depuis quelque temps : certains chasseurs souhaitent prélever le chevreuil à balle et non au plomb N° 1, 2, 3 autorisés en ce moment. Pourquoi pas, certains le font, mais le contexte est différent...une balle ayant une portée de plusieurs centaines de mètres sur un animal très rapide, faisant des bons d'un mètre de haut paraît risqué ! (où va la balle si l'on passe à côté ?). Suite à un vote à main levée, c'est 50/50. Sur nos lieux de battue, un seul endroit peut à la rigueur permettre un tir à balle. Voir avant le départ en battue l'avis du responsable.

Au niveau validation du permis, il faut savoir que le b-départemental n'existe plus du fait du permis national à 200 €. c'est départemental ou national.

Par ailleurs il n'est plus question de ce fait de « communes limitrophes avec le département voisin ». Le permis national permet de chasser partout... à condition bien sur d'obtenir les autorisations nécessaires. L'ouverture générale devrait se situer le 8 septembre.

Concernant les cartes, le tarif reste identique à la saison passée. Pour les obtenir, deux dates sont proposées ; le 10 août 2019 de 9h à 11h, et le 6 septembre de 20h30 à 22h au préfabriqué chasse comme d'habitude.

Concernant les ouvertures anticipées, nous attendons l'arrêté préfectoral. A ce sujet, il semblerait que la tourterelle des bois ne soit plus chassable pour préserver son effectif (revue Plaisir de la chasse de juillet 2019) Affaire à suivre...

En résumé et pour mémoire, il a été prélevé cette saison 33 sangliers, 16 chevreuils, 52 lièvres et... seulement 7 perdrix. La raison ?

Merci à ceux qui nous aident et nous soutiennent sous diverses formes, agriculteurs, collectivités locales et bénévoles.

Excellentes vacances à tous, n'oubliez surtout pas la crème solaire, revenez reposés et... bien bronzés !!



INFORMATIONS UTILES

Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14
Courriel : mairie.vieilleville@orange.fr
Site internet : www.mairie-vieilleville-31.fr

La mairie est ouverte au public :
les lundis matins de 9h à 12h,
les mardis soirs de 17h à 19h
et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la secrétaire, Véronique Biscaro.

Entreprendre



Six entreprises sont installées à Vieilleville :

- Billon Dépannage : artisan plombier, chauffagiste ☎ 06 13 18 04 54
- SARL Souloumiac et Naudinat : entreprise de maçonnerie ☎ 05 61 27 16 99
- Taxi du Canal du Midi : entreprise de transport ☎ 06 61 76 45 48
- Da Santa rénovation, artisan ☎ 06 12 21 43 32
- De tout, un peu mais bien : travaux de plomberie, électricité, divers ☎ 06 63 55 18 08
- Les 12 travaux de Christophe : petite maçonnerie, tous travaux de bricolage ☎ 06 98 91 03 18

Une assistante maternelle exerce au village :
Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

Coiffeur itinérant



Un nouveau coiffeur itinérant O Cap Des Ciseaux fait halte sur la place deux fois par mois le vendredi matin.

Pour prendre rendez-vous : ☎ 06 85 79 59 37

Ecole



Ecole élémentaire ☎ 05 61 81 96 80
Maternelle ☎ 05 61 27 16 12
Courriel : ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directrice : Mme Gervais
Professeur de primaire : Mme Gervais (80 %) et autre personne (20 %)
Professeur de maternelle: M. Pulito

Recensement citoyen



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile pour obtenir une attestation de recensement nécessaire pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Tri sélectif et ordures ménagères



Chaque foyer est doté d'une caisse jaune pour y mettre le papier, le carton et les contenants en plastique recyclable. Cette caisse est ramassée le mercredi matin. Le verre est à déposer dans le Récup'verre situé près du cimetière. Les déchets ménagers sont à mettre dans des sacs et dans les containers. Le reste est à apporter à la déchetterie de Villefranche.

Pour plus d'information, consulter le site internet de la mairie (rubrique Vie intercommunale).

Bon Eté !

Rédaction et mise en page : Nathalie HEWISON – Géraldine MARTIN-HOUSSART – Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction articles des associations par les responsables.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique